



# PEINTURE DIRECT FER

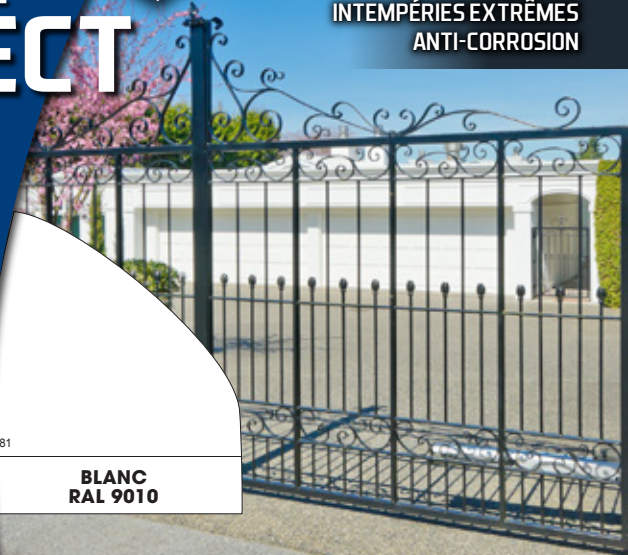
HAUTE PROTECTION  
INTEMPÉRIES EXTRÊMES  
ANTI-CORROSION

## SUPPORTS

ACIERS  
FERS FORGÉS  
FONTES  
MÉTAUX  
NEUFS OU  
ROUILLÉS

81

BLANC  
RAL 9010



Peinture antirouille brillante (sauf noir mat) destinée à la rénovation et la protection des objets et éléments métalliques. Sa formulation spéciale "Rustol Technology" bénéficie de l'expertise OWATROL : protection antirouille renforcée et isolante en profondeur jusqu'au métal sain. Cette peinture s'applique directement sans primaire ni sous-couche sur aciers, fers forgés, fontes et métaux divers. Cette peinture s'utilise idéalement en intérieur ou en extérieur sur volets, garde corps, grilles, portails, barrières, mobiliers de jardins, luminaires ou objets décoratifs neufs ou anciens. Excellente résistance aux intempéries, même en climats difficiles (mer, montagne...). Texture onctueuse et antigoutte pour enrober parfaitement les angles et les arêtes. Compatible en rénovation avec toutes anciennes peintures au solvant ou à l'eau (phase aqueuse). Au-delà d'une excellente protection garantie jusqu'à 8 ans, cette peinture offre une excellente tenue de la teinte et un brillant irréprochable.

### Application :

- S'applique sur supports sains, propres, secs et dégraissés.
- Supprimer les particules friables par grattage, ponçage ou brossage.
- Cette peinture s'applique généralement en 1 couche en rénovation. Pour une protection optimale, les supports non peints pourront recevoir 2 couches fines. Appliquer chaque couche de façon régulière et en croisant les passes.
- Outils : pinceau, rouleau laqueur ou pistolet professionnel.
- Séchage rapide : sec au toucher : 6 à 24 heures  
2<sup>ème</sup> couche : après 24 heures
- Nettoyage des outils : diluant Universel CR10 ou White Spirit.

\*\*La garantie couvre contre l'écaillage à compter de la date d'achat du produit si celui-ci a été appliqué conformément aux instructions du fabricant. Si le produit n'a pas les performances requises DURIEU SA fournira gracieusement la quantité équivalente de produit. Cette garantie ne peut être engagée pour des problèmes dus à l'altération du produit. Les réclamations doivent être faites par écrit, accompagnées d'une preuve d'achat (facture, ticket de caisse...)

Conçu et fabriqué en France par DURIEU SA  
2 bis rue Charles de Gaulle - 91070 Bondoufle - FRANCE  
Tél. +33 (0)1 60 86 48 70 - www.oxi-peintures.com



### Recommandations :

- Cette peinture est prête à l'emploi. Bien remuer avant utilisation à l'aide d'une spatule large ou d'un mélangeur à peinture en insistant sur le fond du pot afin d'obtenir un mélange homogène.
- Appliquer par des températures comprises entre 10 et 25°C, sans humidité.
- Ne pas appliquer sur des supports surchauffés (en plein soleil) ou en cas de risque de pluie.
- Sur anciennes peintures, effectuer un léger ponçage ou égrenage avec un papier de verre grain 320 et dépeussier.
- Les rouilles et oxydations seront éliminées à la brosse métallique puis traitées avec notre DESTRUCTEUR DE ROUILLE Oxi.
- Sur métaux non ferreux (alu, galva, zinc, cuivre), dégraisser et appliquer notre sous-couche ALU GALVA PLASTIQUE Oxi.
- Bien refermer l'emballage après utilisation et conserver dans un endroit frais et sec.
- Bien aérer la pièce après application.

### SÉCURITÉ

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Attention ! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. Tenir hors de portée des enfants. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et veillez à apporter le contenant vide dans une déchetterie. Contactez les autorités locales, afin de vous informer du mode d'élimination de l'emballage non vide.

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500g/l (2010).  
Ce produit contient au max. 400g/l de COV.



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).